

EDITO

Le prix de notre liberté

Nous y voilà. Chez votre marchand de journaux, L'affranchi est passé cette semaine à 1,50 euro. De même, les tarifs d'abonnements sont désormais de 64 euros pour un an, 35 euros pour 6 mois et 20 euros pour 3 mois.

Notre dernière augmentation date déjà d'une dizaine d'années. Mais, comme nous l'avons déjà écrit à plusieurs reprises, ceci n'explique pas cela. Nous n'avions pas prévu ce renchérissement. Notre fonctionnement, de notre point de vue, ne le nécessitait pas.

Si nous y sommes contraints aujourd'hui, c'est parce qu'un certain nombre d'avantages octroyés par l'Etat nous sont refusés depuis le mois de mai dernier. Nous avons engagé une procédure auprès du Tribunal administratif de Paris pour contester cette décision. Mais, en attendant d'obtenir gain de cause un jour, il nous fallait absolument prendre des mesures. Un abonné nous a envoyé

cette semaine les articles d'un mensuel intitulé «A Contre Courant», né en 1988 d'un groupe dissident de la CPDT. Ce «bulletin», comme il se définit lui-même, raconte les difficultés croissantes qui viennent contrarier sa diffusion. Il parle de harcèlement dont sont victimes les petits éditeurs et il affirme que des milliers de revues ont disparu depuis le début des années 90 à cause de contraintes matérielles et financières de plus en plus lourdes du côté de La Poste et de l'Etat.

Une aide voulue par le Conseil National de la Résistance

Il est difficile de vérifier ces chiffres. Mais nous pouvons au moins témoigner de ces difficultés.

Le journal rappelle qu'après la libération, s'inspirant du programme du Conseil National de la Résistance, le législateur a chargé la Poste de distribuer la presse à un

tarif très préférentiel. Il s'agissait de favoriser la pluralité et la diffusion d'idées différentes, de manière à favoriser l'expression démocratique.

Une Commission paritaire, comprenant des représentants de la presse et de l'administration, a été chargée de déterminer, en fonction de critères précis, quelles publications pouvaient bénéficier des aides à la diffusion.

Mais, lorsqu'à la fin du siècle dernier, s'est développé le projet de privatiser La Poste, il n'était plus possible de lui faire supporter l'aide à la presse. Et les tarifs se sont mis à augmenter d'année en année. On a demandé également aux entreprises de presse d'effectuer un travail de tri en amont.

Pour compenser en partie au moins ces contraintes et augmentations, l'Etat a apporté des aides financières directes (subventions) et indirectes (auprès de La Poste).

Mais, pour éviter de trop donner, on a alors créé une catégorie plus restreinte de journaux pouvant bénéficier des aides complètes. C'est ce qui s'appelle le «ciblage». Et la décision se fait sur trois critères :

- Apporter de façon permanente sur l'actualité politique et générale, locale, nationale ou internationale des informations et commentaires tendant à éclairer le jugement des citoyens.

- Consacrer la moitié de leur surface rédactionnelle à cet objet.

- Présenter un intérêt dépassant, de façon manifeste les préoccupations d'une catégorie de lecteurs.

Une injustice

L'affranchi entre naturellement dans ces critères. Mais cette année la commission en a décidé autrement. On comprendra que nous soyons enclins à crier à l'injustice.

On trouvera toutes sortes

d'exemples de journaux locaux bénéficiant du ciblage, qui ne peuvent pas répondre mieux que nous aux critères.

Dans ce numéro, vous lirez en page 6 un document amusant sur le fonctionnement de la presse quotidienne locale en général et le Journal de la Haute-Marne en particulier. Loin de nous l'idée de vouloir retirer le bénéfice du ciblage au JHM. Il a son utilité et sa diffusion mérite aussi d'être facilitée. Mais franchement : croyez vous que ce qu'on voit là apporte des informations et commentaires tendant à éclairer le jugement des citoyens ? N'y-a-t'il pas finalement une raison politique pour laquelle L'affranchi est aujourd'hui exclu de ces aides ? En tout cas, l'Etat étant désormais défaillant, pour ce qui nous concerne, nous n'avons pas d'autre choix que de demander à nos lecteurs d'assumer le prix de notre liberté.

Lionel Thomassin